

Charte de la maison communautaire de la Verte Voie

rédigée par Yvette et Joseph Vandenberg-Waucomont,

Anne et Jean-Marc Piron-Bovy,

Frédéric Paulus et Marie Dumont

au 1er mai 2001

Et adoptée le 11/09/2001



Nous vivons dans une maison communautaire dont nous partageons la prise en charge et, pour certains d'entre nous, la propriété.

La vie communautaire donne une dimension supplémentaire dans notre vie, au-delà du cercle de la famille.

Nous sommes autonomes, chacun et chacune, mais en synergie avec les autres dans la vie quotidienne.

Notre maison communautaire nécessite l'apport des ressources de chacun et, d'autre part, nous permet de partager du matériel assez aisément.

Ce qui nous rassemble, c'est d'avoir à cœur d'être citoyens, habitants d'une Terre à embellir par nos actes et nos choix, ceci dans le sens de plus d'humanité, de justice et de bonheur pour chacun, d'une protection des ressources de la terre, et d'une organisation politique et sociale plus satisfaisante, démocratique, citoyenne.

La maison communautaire n'est pas isolée dans ces options philosophiques ou politiques : elle se situe dans un ensemble, un réseau, une mouvance notamment régionale, qui interpelle la société et notre environnement parce qu'il s'agit d'une dynamique alternative.

P.S. : Cette charte est susceptible d'être revue en fonction des habitants de la maison.

